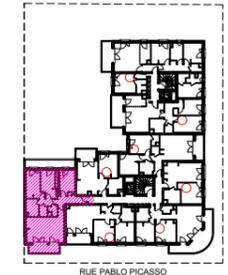


BATIMENT B



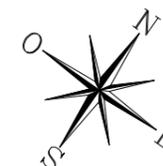
BAT B HALL 2
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° 225 au 2ème étage

ENTREE	6.92 m ²
SEJOUR/CUISINE	28.53 m ²
CHAMBRE 1	13.00 m ²
CHAMBRE 2	10.78 m ²
CHAMBRE 3	12.13 m ²
SALLE DE BAINS	6.11 m ²
SALLE D'EAU	2.15 m ²
WC	2.44 m ²
DEGAGEMENT	3.67 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	85.72 m²
BALCON	6.57 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	92.29 m²

1/2

LEGENDE

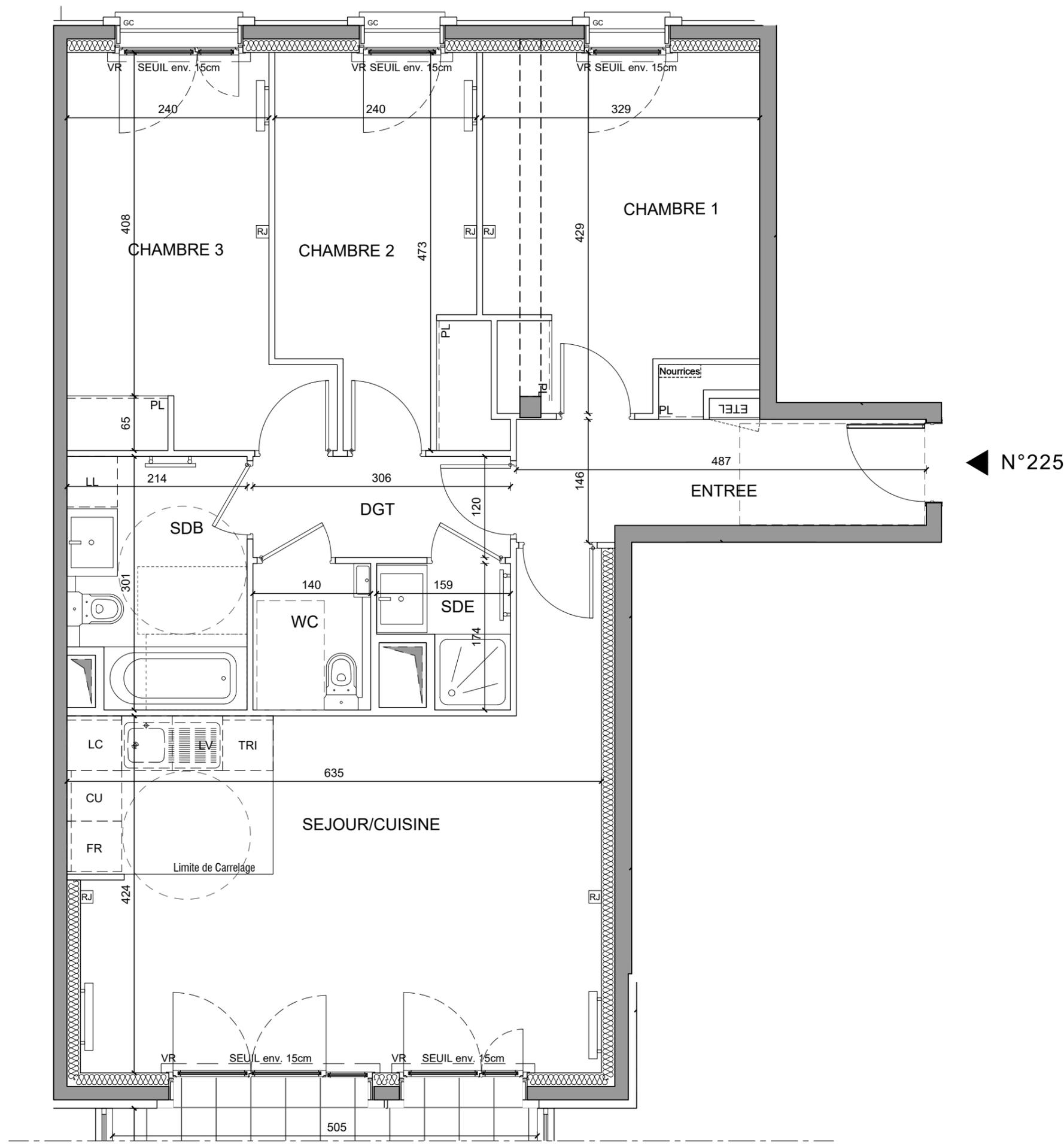
Prise RJ 45	Sèche Serviette
Volet Roulant	Radiateur
Garde-corps	Réfrigérateur
Placard	Lave Vaisselle
Esp techn. elect. du lgt	Lave Linge
Soffite / faux plafond	Cuisson
Retombée de poutre	Tri Sélectif
Clôture en treillis soudé des terrasses privées	Linéaire Complémentaire



Indice A 10 Septembre 2019

Echelle :

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



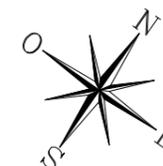
BATIMENT B



BAT B HALL 2
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° 225 au 2ème étage

LEGENDE

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Volet Roulant	Radiateur
Garde-corps	Réfrigérateur
Placard	Lave Vaisselle
Esp techn. elect. du lgt	Lave Linge
Soffite / faux plafond	Cuisson
Retombée de poutre	Tri Sélectif
Clôture en treillis soudé des terrasses privatives	Linéaire Complémentaire



Indice A 10 Septembre 2019

Echelle : 1/50°

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.